

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Délibération n°D-CA/2018-043

Le conseil d'administration s'est réuni le 03 avril 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 23 mars 2018.

- VU le code de l'éducation et notamment ses articles L712-3 et L712-6-1 ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU le règlement intérieur de l'Université ;
- VU l'avis du Conseil de Gestion de l'IUT en date du 13 mars 2018 ;
- VU le relevé de décisions de la Commission des conventions en date du 11 janvier 2018 ;
- VU l'avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 20 mars 2018 ;

**Point de l'ordre du jour :** II<sup>ème</sup> Partie – P5.3 – Convention de partenariat, Office Franco Allemand pour la Jeunesse\_OFAJ

**Exposé de la décision :**

La présente Convention est mise en place pour le soutien de stages professionnels obligatoires ou volontaires en Allemagne pour des jeunes âgés de 18 à 30 ans provenant de l'IUT Paris-Descartes dans le cadre des programmes suivants de l'OFAJ :

- Stages volontaires Praxes
- Bourse pour stages pratiques obligatoires pour étudiants

Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver les conditions de collaboration relatives à cet accord.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.**

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 20 Abstentions : 4 Votes exprimés : 20 Contre : 0 Pour : 16</p>
--

Fait à Paris, le 11 AVR. 2018

Le Président



Frédéric DARDEL

*En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université Paris Descartes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.*

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Publié sur le site internet de l'Université le : 11 AVR. 2018  
Transmis au Recteur le :

11 AVR. 2018